

Lido Petit et Grand Travers

Site du Conservatoire du Littoral

Visite de chantier - Vendredi 25 avril 2014

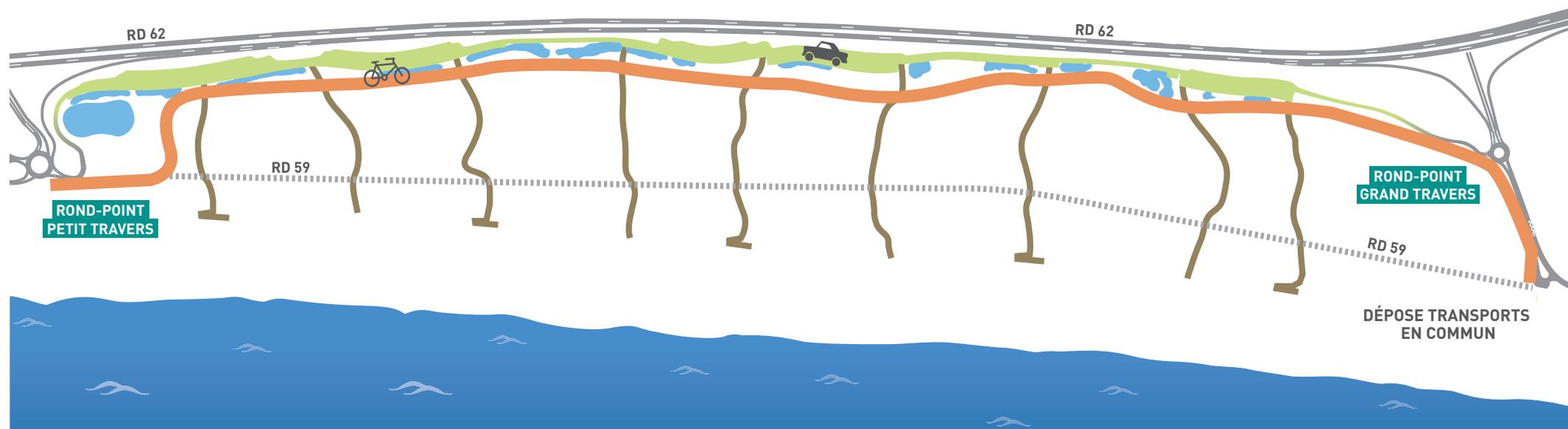


DOSSIER DE PRESSE



Schéma du futur aménagement

(livraison du projet : été 2015)



9 Cheminements piétonniers



5 d'entre eux seront réalisés en platelage bois pour faciliter l'accès à la plage aux personnes à mobilité réduite.

Voie cyclable



Réalisée en enrobé végétalisé, elle longe la piste dédiée aux véhicules et s'intégrera à l'environnement boisé.

Piste végétalisée



Implantée le long de la RD62, elle sera bordée de 1000 places de stationnement. Cette piste sera réalisée avec des matériaux récupérés lors de la destruction de la RD59.

Avancement des travaux

(au 25 avril 2014)

Pas de travaux
pendant l'été 2014



Piste de circulation/stationnement

>>>>

Terrassement, pose d'un géotextile, dalles alvéolaires, conteneurs enterrés, mobilier, signalisation, finitions



9 cheminements piétonniers

>>>>

Sous-couche, ganivelles, rampe d'accès PMR, platelage en bois
1 sentier sur 2, ganivelles

Avancement des travaux

(au 25 avril 2014)

Pas de travaux
pendant l'été 2014



Piste cyclable

>>>>

Terrassement, pose d'un géotextile, sous-couche et revêtement, ganivelles



Aménagement arrêt de bus et rond-point

>>>>

Enrobée, accotements, bordures, îlots béton, signalisation, mise en service giratoire, pose d'un abribus

Avancement des travaux

(au 25 avril 2014)

Pas de travaux
pendant l'été 2014



Cordon dunaire

>>>>

Démolition de la RD 59, réensablement, reprofilage, ganivelles, signalisation pédagogique



Zones humides

>>>>

Nettoyage de la zone, replis chantier

Comment accéder au lido pendant la phase travaux et durant l'été 2014

• L'accès au site durant la phase travaux :

Pendant toute la durée des travaux (du 27 février au 27 juin 2014 et de septembre 2014 à juin 2015), **le site est inaccessible entre le Petit et le Grand Travers pour des raisons de sécurité**. La zone concernée par les restrictions d'accès comprend la zone dunaire se situant entre la RD62 et la plage. Les usagers de la plage peuvent toujours garer leur véhicule au parking du Petit Travers (530 places, accès gratuit) construit en 2008 par le Conseil Général. La plage entre Carnon et La Grande Motte reste accessible sans interruption car elle n'est pas impactée par les travaux.



• Les transports estivaux pour le lido :

Les travaux sont suspendus pendant la saison estivale (du 28 juin 2014 au 1^{er} septembre). Durant les mois de juillet et août, certains nouveaux aménagements seront disponibles (piste de circulation et de stationnement, piste cyclable, chemins piétonniers, rond point et espace dédié aux transport en commun).

Plusieurs moyens d'accéder au lido seront ainsi possibles.

- en voiture ou moto via le parking du Petit Travers (530 places, accès gratuit)
- en voiture ou moto via les poches de stationnements partiellement ouvertes de la piste végétalisée (700 places)
- en bus (Hérault transport, Pays de l'Or Agglomération)



La renaturation du lido, un projet pour l'avenir



Des dunes à protéger



Pélobate cultripède



Épipactis



Psammodrome hispanique

Situé le long de la Méditerranée, sur plus de 2 kilomètres entre Carnon et La Grande Motte, le lido du Petit et du Grand Travers, site du Conservatoire du Littoral, constitue un [espace naturel remarquable](#). La qualité écologique de son milieu floristique et faunistique ainsi que par la singularité de son environnement paysager lui fait se succéder des dunes, des zones humides, des espaces boisés et des plages. Le biotope présent sur place comporte, en effet, pas moins de 10 espèces animales et 13 espèces végétales, qui contribuent au classement du site au sein du réseau [Natura 2000](#).

Les caractères sauvage et accessible du lido ont également contribué à en faire un [lieu populaire](#), très prisé des usagers locaux

du grand Montpellier, comme des touristes nombreux à fréquenter le site en saison estivale. Néanmoins, la [surfréquentation](#) du site a contribué à la fragilisation de son équilibre environnementale. Cette situation a pris, avec le temps, un [caractère d'urgence](#) quand à la renaturation du site.

La compréhension de ce [double enjeu](#), environnemental et populaire du lido, a présidé au projet de réhabilitation du site, rendu nécessaire par la dégradation du système dunaire au fil des années. Ainsi, après un [travail de concertation](#) de longue haleine, [les partenaires du projet ont fait le choix d'un recul stratégique](#) qui aboutisse à une protection de l'environnement du site tout en préservant l'accueil des usagers.

L'aménagement et la renaturation du site :

Après un an consacré aux démarches administratives et à l'ajustement des actions initialement contenues dans la proposition du cabinet Alfred Peter, le projet final contient plusieurs axes forts :

• Le stationnement

Le stationnement se fait le long d'une piste en retrait du lido, le long de la route des plages (RD 62) et s'étire sur une distance de 2 km, permettant ainsi de fluidifier les accès à la plage. L'avantage est double : une préservation optimale du cordon dunaire et une capacité de stationnement conservée (1000 places). Pour construire cette piste, la route départementale qui longeait auparavant la plage (RD59) est détruite et les matériaux réutilisés pour la création de la piste.

• Les cheminements piétonniers

Les cheminements piétonniers (au nombre de 9) permettent de rejoindre la plage depuis la piste de circulation. Balisés par des ganivelles, ces cheminements permettent de canaliser la fréquentation du site et contribuent à la protection du pied de dune.

• Une voie cyclable (voie verte)

Réalisée en enrobé végétalisé, s'étend sur toute la longueur du site. Le lido peut ainsi se redécouvrir à pied ou en vélo grâce

aux interconnexions des deux cheminements qui respectent les poches environnementales des secteurs préservés.

• Le dispositif paysager

Une grande place est faite au dispositif paysager, redonnant ainsi au site un caractère esthétique évident en lien avec sa stature environnementale. La biodiversité y est par ailleurs préservée. Le cordon dunaire est reconstitué et retrouve son fonctionnement originel. Les ganivelles encadrent les cheminements piétonniers et permettent de protéger l'espace fragile (espèces végétales et animales remarquables). 15 zones humides existantes sont réhabilitées et 7 nouvelles zones sont créées. Le lido retrouvera donc peu à peu un caractère sauvage grâce à une renaturation du site et des travaux de confortement écologique.

• Le transport

Au niveau des aménagements liés au transport, une aire de stationnement/retournement pour les bus a été imaginée du côté du Grand Travers. Les bus auront un espace dédié qui facilitera l'accès aux transports en commun et assurera aux utilisateurs une meilleure sécurité.

La dimension conservatoire du milieu est accentuée, en nettoyant le site de ses déchets et en éliminant un grand nombre d'espèces envahissantes.

Les entreprises en charge des travaux :

En décembre 2013, l'agglomération du Pays de l'Or a retenu, en conseil communautaire, les entreprises qui réalisent actuellement les travaux sur le site.

- les travaux de terrassement sont menés par le groupement d'entreprises contenant **EIFFAGE** (mandataire), GUINTOLI, EHTP, CSD INGENIEURS pour un montant de 3 millions d'euros.
- les travaux paysagers sont confiés à l'entreprise **PHILIP FRERES** pour un montant de 360.000 euros.

Les travaux ont débuté le 17 février 2014 et continuent jusqu'à la fin du mois de juin avant une **pause estivale**, décidée pour permettre à tous les usagers de la plage, locaux comme touristes, de profiter d'une saison dans les meilleures conditions d'accès possibles.

Les travaux d'aménagement reprendront à la rentrée 2014 pour une **livraison finale prévue à l'été 2015**.

Une grande partie des places de stationnement de la piste végétalisée (700 sur les 1000 à terme) seront utilisables dès l'été 2014 pour les automobilistes.

Le coût et le financement

Le projet d'aménagement durable du lido a été évalué à 5 M€ dont le financement est réparti de la manière suivante :



1,3 M€



1,1 M€



850 K€



750 K€



Conservatoire
du littoral

500 K€



250 K€



200 K€



50 K€

Les dates clés

2002 : Le lido du Petit et Grand Travers est inclus dans la liste des sites emblématiques retenus par le Comité interministériel d'Aménagement durable du territoire.

2003 : Un comité de pilotage est mis en place sur le projet.

2006 : Début 2006, signature de la Charte pour la Protection et l'Aménagement Durable du Lido par l'Etat, le Conservatoire du littoral, le Département et les communes de Mauguio-Carnon et de La Grande Motte.

2007 : Le Préfet arrête la Déclaration d'utilité publique sur le projet d'aménagement du lido. Le Conservatoire du littoral est mandaté pour redéfinir le projet dans une démarche davantage liée au développement durable.

2008 : Début des premiers travaux. Recul du giratoire du Petit Travers. Mise en place d'une concertation élargie avec le groupe projet, sous coordination du Conservatoire du littoral.

2009 : Livraison des premiers travaux : mise en sens unique de la route littorale, mise en place d'une piste cyclable et piétonnière grâce à la suppression du stationnement côté mer, réalisation d'une aire de stationnement paysagère de 520 places.

2010 : Le groupe projet rend un document proposant un scénario précisant le sens de cet aménagement : une renaturation du site.

2011 : un programme d'actions pour l'aménagement du lido du Petit et Grand Travers est confié au bureau d'étude UP2M.

2012 : Pays de l'Or Agglomération prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'opération et le plan de financement est arrêté.

Juillet 2012 : Lancement de la phase opérationnelle du projet d'aménagement.

2013 : Instruction des dossiers d'autorisation réglementaires

Février 2014 : Démarrage des travaux

Mai 2014 : Mise en service de l'espace bus

Fin Juin 2014 : Mise en service de la piste véhicules, des stationnements (700 places) et de la piste cyclable

Été 2014 : *Suspension des travaux*

Automne 2015 : Aménagement paysager du site

Été 2015 : Livraison du projet

Vie du chantier

- Les équipes sur le terrain :

- **Pour la gestion du chantier :**

1 directeur de travaux, 2 conducteurs de travaux,
2 responsables environnement, 2 chefs de chantier principal,
et 1 chef d'équipe par intervenant (y compris sous-traitant),
soit environ 8 chefs d'équipe, soit au total 15 encadrants.

- **Pour l'ensemble des intervenants**

55 personnes sur site un jour type (y compris chauffeurs
de camions d'apport), 2 femmes sur le chantier (pose
de ganivelles, conductrice d'engin)



- Les moyens techniques :

6 tombereaux, 10 camions 8x4, 6 semi-remorques, 2 arroseuses,
soit 24 camions au total



- Les volumes déplacés :

- 15.000m³ de déblais pour autant de sable en remblais

- Les ganivelles :

- 17 km de ganivelles posées

- Les ganivelles proviennent exclusivement de bois de châtaignier